ILES DE LERINS & PAYS D'AZUR

vers le massif du Mercantour

vers le Pays d'Azur

Côte d'Azur, Cannes

Iles de Lerins

ÉCOGESTES méditerranée
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Campagne Ecogestes Méditerranée
Année 2017 - Iles de Lérins – Cannes

CANNES CÔTE D'AZUR www.cannes.com

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction interrégionale de la Mer MÉDITERRANÉE

AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE
établissement public de l'État

pamm MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE

RÉSEAU Mer
Provence-Alpes-Côte d'Azur

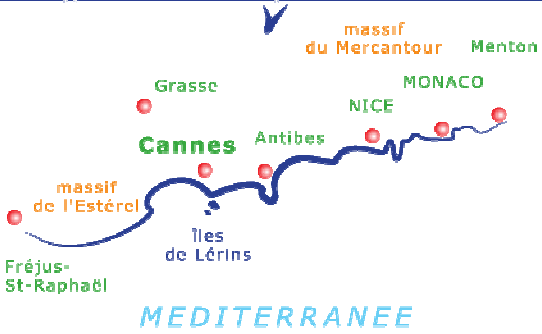

CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES
POUR L'ENVIRONNEMENT
DES ILES DE LERINS ET PAYS D'AZUR

5 rue de Mimont
06 400 Cannes

Tél. : 04 93 39 26 80
Fax. : 09 70 32 11 00
E-mail : cpieazur@wanadoo.fr

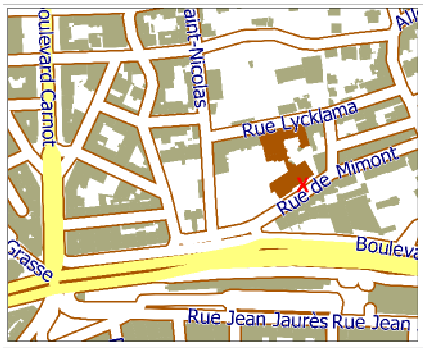

ILES DE LÉRINS & PAYS D'AZUR

Bilan de la campagne Ecogestes Méditerranée 2016

Cannes – Iles de Lérins

Ecogestes Méditerranée est une campagne de sensibilisation des usagers de la mer, et plus particulièrement des plaisanciers le long de la façade méditerranéenne française. Son objectif est d'inciter les plaisanciers à adopter des pratiques respectueuses et de contribuer aux efforts des gestionnaires pour préserver les milieux marins.

Véritable action collective à l'échelle de la façade Méditerranée, la campagne Ecogestes Méditerranée mobilise 24 structures d'éducation à l'environnement et des gestionnaires de milieux appuyées par des partenaires publics et privés qui participent techniquement et financièrement à l'opération.
Cette campagne d'envergure inter-régionale appuie les programmes de mesures élaborés dans le cadre du Plan d'Action pour le Milieu Marin, outil de mise en œuvre de la Directive Cadre Stratégie pour Milieu Marin qui vise le bon état écologique des eaux marines à l'horizon 2020.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, un collectif de 16 structures membres du Réseau Mer et signataires de la Charte des Ports de Plaisance et de Pêche de Provence-Alpes-Côte d'Azur se mobilise pour intervenir directement au contact des plaisanciers dans une quarantaine de zones de mouillages mais également à terre, dans les ports de plaisance, en partenariat avec l'Union des Ports de Plaisance PACA. Le CPIE des Iles de Lérins et Pays d'Azur coordonne la campagne à l'échelle de la région PACA.

A. *Moyens pour les interventions en mer*

Les interventions se déroulent aux Iles de Lérins au nord et au sud de l'île Sainte Marguerite, zone touristique très fréquentée en juillet et en août.

CENTRE PERMANENT
D'INITIATIVES
POUR L'ENVIRONNEMENT

Iles de Lérins et Pays d'Azur 5 rue de Mimont, 06 400 Cannes tél : 04.93.39.26.80 - mail : cpieazur@wanadoo.fr

Les plaisanciers sont rencontrés directement sur le site de mouillage. Différentes thématiques liées à l'environnement et au bon usage de l'espace maritime sont traitées. Les entretiens de 20 mn environ font naître un véritable dialogue entre les plaisanciers et les ambassadeurs pour échanger, informer et conseiller sur des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Lors de la saison 2017, le CPIE des Iles de Lérins a mobilisé deux salariés (Maude et Olivia) et deux volontaires en service civique (Loris et Jean-Vincent) pour réaliser ses interventions en mer à l'aide de kayaks appartenant au Collectif Ecogestes. La sécurité en mer est assurée en collaboration avec Cannes Jeunesse et le chef de la base du Batéguier.

Formation des ambassadeurs Ecogestes Méditerranée

Le CPIE des Iles de Lérins a organisé une journée de formation des ambassadeurs Ecogestes Méditerranée le 13 juillet 2017, sur la communication engageante et les modalités d'intervention sur le terrain.

Thèmes de la campagne

Plusieurs thèmes sont abordés avec les plaisanciers :

- Impacts mécaniques des ancrages,
- Rejets de déchets solides,
- Rejets d'eaux noires / grises / hydrocarbures,
- Prélèvements (pêche, chasse sous marine…)

Sensibilisation sur les produits d'entretien utilisés sur le bateau

Sensibilisation sur les impacts mécaniques de la plaisance

Au port ou à bord, chacun est concerné

Les outils de sensibilisation Ecogestes Méditerranée (guides pratiques, affiches, fiches conseils, fanions, bulletins d'engagement) ont été mis à disposition du CPIE des Iles de Lérins (200 fiches conseils, 200 guides pratiques, 200 bulletins d'engagement, 200 fanions, T-shirts aux couleurs d'Ecogestes, banderole). Ces outils ont été produits grâce au financement des partenaires régionaux de la campagne : Conseil Régional PACA, Agence de l'Eau RMC, DREAL PACA, ADEME PACA, la DIRM Méditerranée et l'Agence française pour la biodiversité.

B. Résultats des interventions en mer

En 2017, le CPIE des Iles de Lérins a assuré

- ✓ **16 sorties en mer** aux dates suivantes : 14-17-20-27-31 juillet, 2-3-7-15-17-22-24-28-31 août.
- ✓ Deux interventions supplémentaires d'une ½ journée au **Port Pierre Canto** ont eu lieu le 25 juillet et 18 août.

Au cours de ces journées :

- ✓ **256 bateaux ont été accostés** et **53%** ont accepté un entretien.
- ✓ **135 entretiens** ont été réalisés
- ✓ **410 personnes sensibilisées**.
- ✓ La moyenne des personnes présentes à un entretien, est un peu plus de 3 personnes.

¤ Des comportements qui progressent mais une sensibilisation qui reste nécessaire aux Iles de Lérins

En 2017, nous avons également enregistré les pratiques des plaisanciers :

- ✓ Une majorité de plaisanciers déclarent relever l'ancre à l'aplomb du bateau pour éviter de racler les fonds marins (71%).
- ✓ Le respect des animaux semble également faire partie des pratiques courantes (84%).
- ✓ Tandis qu'une majorité de plaisanciers déclaraient ne pas connaître les feuilles absorbantes à utiliser pour nettoyer les eaux de fond de cale : ils ne sont que 9% à pratiquer ce geste. Les ambassadeurs Ecogestes ont montré des échantillons de feuilles absorbantes qui se mettent dans les cales des bateaux et qui absorbent tous les hydrocarbures et les huiles mais pas l'eau. L'eau rejetée ensuite ne contient plus d'éléments nocifs. Ces feuilles sont une bonne solution pour limiter les risques de pollutions par les hydrocarbures et leurs dérivés.

MON BILAN ECOGESTES / RECUEIL PRATIQUES DU PLAISANCIER : Quel geste pratiquez-vous ?	% Sans objet	% Parfois	% Souvent	% Toujours
1 (ancrage sable)	0%	25%	34%	41%
2 (aplomb ancre)	0%	14%	15%	71%
3 (produit entretien)	39%	13%	20%	28%
4 (savon)	49%	9%	11%	30%
5 (déchets)	4%	20%	17%	58%
6 (emballages)	4%	42%	27%	27%
7 (WC marins)	57%	4%	2%	37%
8 (pêche)	61%	2%	3%	34%
9 (animaux)	2%	2%	11%	84%
10 (eau)	20%	8%	24%	48%
11 (sanitaires à quai)	31%	10%	5%	54%
12 (eaux de fond de cale)	80%	11%	1%	8%
13 (pompage cuve au port)	84%	5%	1%	10%

Parmi les 135 bateaux accostés :

- 40% des plaisanciers utilisaient des produits d'entretien à base végétale ou éco-labellisés pour limiter l'apport de polluants en mer.
- Ils étaient encore 44% à ancrer dans l'herbier de posidonies.
- 28% connaissaient la campagne Ecogestes, essentiellement par les ambassadeurs des années précédentes.

En 2017, les plaisanciers ont pris plusieurs engagements :

- 30% s'engagent à faire attention aux pollutions par les hydrocarbures (eaux de fond de cale)
- 24% s'engagent sur des gestes qui préservent les fonds marins contre les dégradations mécaniques liés à l'ancrage (ancrer dans le sable et remonter l'ancre à l'aplomb du bateau).
- 15% s'engagent sur la réduction des emballages et le tri des déchets
- 80% des plaisanciers rencontrés s'engagent à lire le guide pratique Ecogestes pour les éco-plaisanciers

- 57% des plaisanciers engagés ont arboré le fanion Ecogestes Méditerranée signe public de leur engagement à améliorer leurs pratiques.

Engagement ecogestes	**Nb**	**%**
1 (ancrage sable)	25	20%
2 (aplomb ancre)	5	4%
3 (produit entretien)	14	11%
4 (savon)	7	6%
5 (déchets)	12	10%
6 (emballages)	6	5%
7 (WC marins)	1	1%
8 (pêche)	0	0%
9 (animaux)	1	1%
10 (eau)	2	2%
11 (sanitaires à quai)	0	0%
12 (eaux de fond de cale)	37	30%
13 (pompage cuve au port)	2	2%
Autre engagements	47	38%
Engagement lire le guide	99	**80%**
Fanion remis	112	**91%**
Reconnaissance du fanion	**Nb**	**%**
oui, aperçu sur des bateaux	15	**6%**
oui, connait sa signification	47	**18%**
non	194	**76%**
Mise en place	**Nb**	**%**
oui immédiatement	44	**37%**
oui dans l'heure qui a suivi l'entretien	24	**20%**
non	50	**42%**

Date : 17/07/2017
Zone d'intervention : île Ste Marguerite

ÉCOGESTES méditerranée
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mon bilan Ecogestes :

Je coche ce que je fais déjà :

	Sans objet	Parfois	Souvent	Toujours
① Je recherche des zones sableuses pour l'ancrage	○	○	X	○
② Je relève mon ancre à l'aplomb du bateau	○	○	X	○
③ J'utilise des produits d'entretien d'origine végétale ou écolabellisés (calypso)	○	○	X	○
④ J'utilise des savons d'origine végétale ou écolabellisés	X	○	○	○
⑤ Je trie mes déchets produits à bord	○	○	○	X
⑥ Je choisis des produits avec peu d'emballage et de plastique	○	○	○	X
⑦ J'utilise les WC marins uniquement loin des lieux de baignade	○	○	○	X
⑧ Je limite ma pêche aux espèces et aux tailles autorisées	○	○	○	X
⑨ J'observe les animaux sans les toucher ni les déranger	○	○	○	X
⑩ Je limite ma consommation d'eau pour le rinçage du bateau ou des équipements	○	○	○	X
⑪ J'utilise les sanitaires du port quand je suis à quai	○	○	○	X
⑫ Je maintiens propre les eaux de fond de cale grâce aux feuilles absorbantes	X	○	○	○
⑬ J'utilise les systèmes de pompage du port pour vider ma cuve de récupération	X	○	○	○

Je m'engage :

J'améliore ce que je fais déjà et/ou j'adopte de nouveaux gestes. Je m'engage à :

- produits savon d'origine végétale
- ne rien jeter dans la mer
-

☒ Pour sensibiliser les autres à la préservation de la Méditerranée, je m'engage à lire le livret avec une personne de mon entourage (enfants, amis,...)

Nom : DESARDIN SIGNATURE(S) :

Prénom :

Toutes les personnes s'engageant pour la préservation de la Méditerranée verront, si elles le souhaitent, leur nom indiqué sur le site web www.ecogestes.com.

☒ J'accepte que mon nom figure sur le site web afin de témoigner de mon engagement pour la préservation de la mer.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à : CPIE des Iles de Lérins et Pays d'Azur - 5 rue de Mimont 06400 Cannes.

Retrouvez toute la campagne sur www.ecogestes.com

Création : www.canopee.cc / Mise à jour : www.chromatik.fr
Textes : certains droits réservés © Comhexa (cc) BY-NC-SA - Ne pas jeter sur la voie publique - Juin 2017

Exemple d'engagement pris par un plaisancier

Date : 27/07/2017

Zone d'intervention : île ste Marguerite

ÉCOGESTES méditerranée

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mon bilan Ecogestes :

Je coche ce que je fais déjà :

	Sans objet	Parfois	Souvent	Toujours
① Je recherche des zones sableuses pour l'ancrage	○	○	○	✓
② Je relève mon ancre à l'aplomb du bateau	○	○	○	✓
③ J'utilise des produits d'entretien d'origine végétale ou écolabellisés	○	○	○	✓
④ J'utilise des savons d'origine végétale ou écolabellisés	○	○	○	✓
⑤ Je trie mes déchets produits à bord	○	○	✓	○
⑥ Je choisis des produits avec peu d'emballage et de plastique	○	✓	○	○
⑦ J'utilise les WC marins uniquement loin des lieux de baignade	✓	○	○	○
⑧ Je limite ma pêche aux espèces et aux tailles autorisées	✓	○	○	○
⑨ J'observe les animaux sans les toucher ni les déranger	○	○	○	✓
⑩ Je limite ma consommation d'eau pour le rinçage du bateau ou des équipements	○	○	✓	○
⑪ J'utilise les sanitaires du port quand je suis à quai	○	○	○	✓
⑫ Je maintiens propre les eaux de fond de cale grâce aux feuilles absorbantes	✓	○	○	○
⑬ J'utilise les systèmes de pompage du port pour vider ma cuve de récupération	✓	○	○	○

Je m'engage :

J'améliore ce que je fais déjà et/ou j'adopte de nouveaux gestes. Je m'engage à :

- acheter les feuilles absorbante et un
- pistolet pour économiser l'eau
-

☒ Pour sensibiliser les autres à la préservation de la Méditerranée, je m'engage à lire le livret avec une personne de mon entourage (enfants, amis,...)

Nom : LIOT SIGNATURE(S) :

Prénom : Brigitte Michel

Toutes les personnes s'engageant pour la préservation de la Méditerranée verront, si elles le souhaitent, leur nom indiqué sur le site web www.ecogestes.com.

☒ J'accepte que mon nom figure sur le site web afin de témoigner de mon engagement pour la préservation de la mer.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à : CPIE des Iles de Lérins et Pays d'Azur - 5 rue de Mimont 06400 Cannes.

Création : www.canopee.cc / Mise à jour : www.chromatik.fr
Textes : certains droits réservés © Ecogestes - Ne pas jeter sur la voie publique - Juin 2017

Exemple d'engagement pris par un couple de plaisancier

Nous nous sommes aussi renseignés sur le devenir des fusées de détresse une fois que leur date de validité est dépassée. Sur l'ensemble des plaisanciers interrogés 18% les remettent dans un circuit de collecte adéquat (6% dans les points propres aux ports et 12% aux magasins d'accastillages).

Fusées détresse	Nb de plaisanciers	%
non concerné (location de bateau)	49	31%
dans les déchets ménagers	8	5%
Tri sélectif	1	1%
Stockage chez soi	36	23%
Dépôts devant les poubelles du port	0	0%
Point de collecte dans les ports (points propres dédiés au FD)	9	6%
Magasins d'accastillage	19	12%

Une partie des plaisanciers les jettent dans les déchets ménagers ou les stockent à domicile (23%). Les ambassadeurs ont donc sensibilisé les plaisanciers sur l'importance de les rapporter dans les points prévus à cet effet, pour des questions aussi bien de sécurité que de pollutions.

Résultats des sorties en mer - Iles de Lérins, Cannes 2017

Entretiens	**Nombre de bateaux**	**%**
oui	135	53%
Non (refus)	61	24%
Non (étranger)	30	12%
Non (déjà engagé)	30	12%
Total	**256**	**100%**
Nbre de personnes présentes lors des entretiens avec les ambassadeurs	**410**	
Nbre personnes/bateau	**3**	
Nombre de journées d'intervention prévues sur le plan d'action	**16**	
Nombre d'entretiens/journée d'intervention	**11,25**	
Ancrage	**Nb**	**%**
HP	91	44%
sable	116	56%
Connaissance ecogestes	**Nb**	**%**
oui	71	28%
non	184	72%
Mode de connaissance	**Nb**	**%**
Médias	3	4%
Point relais	1	1%
Bouche à oreille	7	10%
Autres ambassadeurs	59	84%
Produits d'entretiens	**Nb**	**%**
ordinaire	31	24%
indéterminé	25	19%
sans objet	22	17%
base végétale	7	5%
éco-labellisé	9	7%
eau	37	28%
sous total produit respectueux	**53**	**40%**
Total	**131**	100%
Guide pratique	**Nb**	**%**
oui	121	47%
non	15	6%
Nombre de plaisanciers engagés	**Nb**	**%**
oui	123	48%
Nombre de plaisanciers non engagés	**Nb**	**%**
non	133	52%
NB d'engagement en moyenne	**2,1**	

C. Des actions à terre complètent le dispositif pour sensibiliser un large public :

Parallèlement aux interventions en mer, une campagne a été menée avec la distribution de fiches conseils en français et anglais présentant les principaux éco-gestes et des affiches mettant en valeur un geste à adopter en mer :

- Affiche sur l'ancrage « Ancrez ou labourez ? A vous de choisir »
- Affiche sur les détergents « Détergents ordinaires ou d'origine végétale ? »
- Affiche sur la pêche de loisir «Ignorer la réglementation ou respecter la vie marine ?»
- Affiche sur le vivre ensemble « la mer…, espace de liberté ? Conflits ou partage ? »
- Une nouvelle affiche « la vie à bord, la vie au port » produite par le collectif en 2015.

Parmi les points de diffusion à Cannes : Port du Mourre Rouge, Cannes jeunesse, Yacht club de Cannes/Port de la Croisette, Port Pierre Canto – Capitainerie, Office Tourisme Cannes, Service environnement, Romeo Marine, Trans côte d'Azur, Vanquish yachts, Yourent Cannes, Firros Yachts, Falcon Yachts, La Ship (accastillage), Arie de Boom Marine, Port Abri du Béal, Boat Loisirs, Boat évasion.

Le CPIE est intervenu le **25 juillet et 18 août** 2017 à la demande de la Ville de Cannes au Port Pierre Canto pour sensibiliser les plaisanciers.

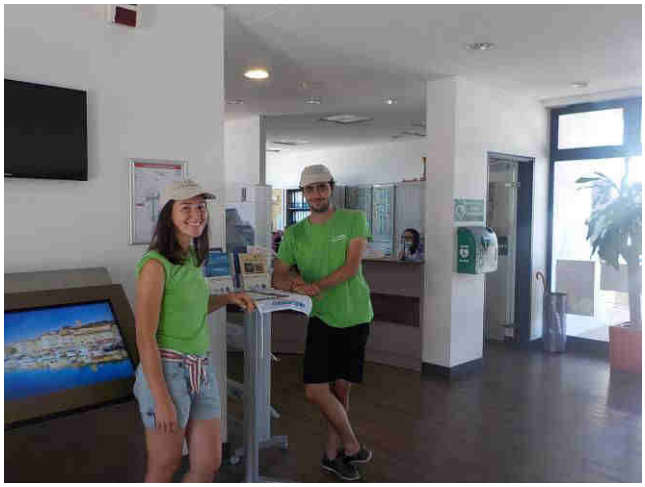

Stand de sensibilisation des plaisanciers en partenariat avec les services de la Ville de Cannes

Nous avons également présenté la campagne Ecogestes Méditerranée lors de l'atelier Agenda 21 de la Ville de Cannes le **11 mai 2017 au Port Canto**, dans le cadre de la **démarche « Port propre »** et lors de la « Tournée 0 déchets » le **11 juillet** à Cannes, en partenariat avec la Région PACA.

D. Une communication régionale et locale

Une campagne de communication a été assurée dans toute la Région PACA avec la mise en place d'une relation presse, la production de communiqués de presse et d'un dossier de presse. Le volet communication a été assuré par l'agence Les P'tits papiers et le coordinateur régional, CPIE des Iles de Lérins.
Un communiqué de presse locale a été adressé aux médias des Alpes maritimes

Dossier de presse 2017

-Nous avons organisé une matinée presse le 26 juillet à Bijou plage à Cannes.
-Lors de la journée du 18 août à Port Canto nous avons été interviewés par France Bleu Azur. Le reportage de France Bleu Azur est disponible via le lien suivant à partir de 6.3min : http://media.radiofrance-podcast.net/podcast09/15216-20.08.2017-ITEMA_21411834-1.mp3

Des enjeux à long terme pour la commune de Cannes

La protection du milieu marin fait partie des préoccupations de la Ville de Cannes (Agenda 21, Contrat de baie des Golfs de Lérins).
Ecogestes Méditerranée est nécessaire pour accompagner les mesures de gestion locales et notamment le contrat de baie des Golfes de Lérins et Natura 2000 :

- Protéger les herbiers de Posidonies, écosystèmes remarquables. La sensibilisation des usagers sur ce point est un axe de travail indispensable.
- Généraliser l'utilisation de produits d'entretien et d'hygiène sur base végétale, une problématique encore mal connue sur laquelle il faut communiquer.
- Accompagner l'équipement des bateaux de système de traitement ou de collecte des eaux noires en faisant œuvre de pédagogie,
- Inviter chaque usager à mesurer son propre impact, plutôt que d'incriminer celui des autres. Les accompagner au contraire vers un respect de tous les jours dans leurs pratiques et habitudes de vie quotidienne.

Ecogestes Méditerranée accompagne également les actions de sensibilisation des plaisanciers mises en place dans le cadre de la démarche « Ports propres » dans laquelle le Port Canto s'est inscrit.

Cannes, 18 septembre 2017
Jamila Poydenot
Chargée de projets
CPIE des Iles de Lérins et Pays d'Azur